

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DE LA SEANCE DU CONSEIL GENERAL
DU 26 SEPTEMBRE 2011

- n° 23 de MM. Georges Rhally (DC/VL) et Jean-Jacques Métraller (Lib. Ind.), ainsi que de 41 cosignataires, demandant l'élargissement du passage du Cardinal pour y créer un / des trottoir(s) large(s), une piste cyclable et le possible aménagement d'une piste de bus

M. Georges Rhally (DC/VL) résume le postulat ci-après :

"Les trottoirs du passage du Cardinal sont étroits et les piétons y sont, en raison du trafic motorisé individuel, fort incommodés par la proximité des voitures.

L'augmentation du trafic remarquée et attendue, suite à la fermeture de l'avenue de la Gare, accroitra le sentiment d'insécurité des piétons.

Les projets à venir sur les terrains de Cardinal vont impliquer une forte progression du trafic pédestre et, peut-être, la création d'une ligne de bus avec un arrêt Cardinal.

Nous demandons au Conseil Communal l'étude d'un élargissement important du passage du Cardinal.

Sur les terrains 'Boxal' un projet immobilier fait l'objet d'une demande de permis de construire. Nous prions l'administration de traiter cette requête avec diligence."